

CHUZELLES

informations



MARS - AVRIL 2011

N° 112

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Conseil municipal du 13 avril 2011
- Page 4 : Commission travaux et urbanisme
- Page 5 : Commission affaires scolaires et périscolaires
- Page 6 : Commission affaires sociales et commission communale d'actions sociales
- Page 7 : Informations CAPV
- Page 8 : Informations SCOT
- Page 9 : Pêle-mêle
- Page 10 : Informations sportives
- Page 11 : Ça se passe à Chuzelles
- Page 16 : Concours des maisons fleuries

Le mot du maire

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**, deuxième phase de l'élaboration du **Plan Local de l'Urbanisme (P.L.U.)** est en cours de finalisation. Il sera présenté et soumis au débat, conformément au code de l'urbanisme, lors de la prochaine séance du conseil municipal, mi juin, avant d'être présenté en réunion publique le mercredi 29 juin au Mille-Club. Ce sera également l'occasion de vous exposer le projet définitif d'aménagement du centre village.

La pose de la première pierre du bâtiment technique et du restaurant scolaire, le samedi 25 mars, a été l'occasion de détailler l'ensemble du projet, explications sur plans de l'architecte, aux personnes présentes, malheureusement peu nombreuses.

Pour finir, je vous invite à consulter, en dernière page, l'agenda de l'été, où vous retrouverez les dates des traditionnelles manifestations que sont caravan'jazz, le feu d'artifice et ciné-été.

Marielle Morel



Chantier du bâtiment technique / restaurant scolaire

Responsable de publication :
M.MOREL

Comité de rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; G VERNAY.



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le treize avril, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16

Date de convocation du conseil municipal : 8 avril 2011

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, G. GAVIOT-BLANC, P. ALLARD, MT. ODRAT, MT. CARRET, R. ALIX, L. BUTHION, C. COURNOT, G. GONIN, O. HIRSCH, H. JANIN, A. LE GOUGUEC, A. TRUCHET.

EXCUSES : C. BOREL (a donné pouvoir à R. ALIX),
G. VERNAY (a donné pouvoir à MT. ODRAT),
B. DECHASSE (a donné pouvoir à M. MOREL).

SECRETAIRE : L. BUTHION

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2011 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°12 : PARTICIPATION FINANCIÈRE 2011 AUX DIVERS SYNDICATS

Rapporteur Marielle MOREL

Madame le Maire donne lecture des cotisations dues à divers syndicats pour l'année 2011 :

SISLS (Syndicat Intercommunal des Sports et Loisirs de la Sévenne) : 99 597 € dont :

- Remboursement terrain grands jeux – frais de fonctionnement : 9 022 €
- Remboursement terrain grands jeux – emprunt vestiaires : 2 889 €
- Remboursement terrain grands jeux – emprunt construction : 7 003 €
- Remboursement CLSH – frais de fonctionnement : 9 471 €
- Remboursement CLSH – honoraires architecte + BE : 11 381 €
- Remboursement CLSH – construction : 4 211 €
- Remboursement piscine – frais de fonctionnement : 48 434 €
- Remboursement piscine – emprunt véranda : 2 621 €
- Remboursement piscine – emprunt rénovation : 4 565 €

SIRCAT (Syndicat Intercommunal de Vienne et sa Région pour la réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail avec foyer d'hébergement) : 599 €

SICOGE (Syndicat Intercommunal pour la Construction de la Gendarmerie de Chasse sur Rhône) : 2 609 €

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°13 : RÉVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE

Rapporteur : Marielle MOREL

Les tarifs des droits de place sont en vigueur depuis le 31 janvier 2003, il y a donc lieu de les réactualiser.

Il est proposé au conseil municipal de réviser les tarifs comme suit :

- Droit de place annuel pour une occupation par semaine d'un emplacement inférieur à 10 mètres linéaires : 50 €
- Droit de place annuel pour une occupation par semaine d'un emplacement compris entre 10 et 15 mètres linéaires : 75 €
- Droit de place pour une occupation exceptionnelle (exemple : camion d'outillage) : 50 € à chaque demande d'emplacement

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°14 : SUPPRESSION/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2^{ème} CLASSE À TEMPS NON COMPLET

Rapporteur : Marielle MOREL

Par courrier en date du 26 janvier dernier, l'adjoint du patrimoine en charge de la gestion de la bibliothèque municipale nous informe de son souhait de ne plus

assurer la surveillance des enfants déjeunant au restaurant scolaire à raison de deux heures par jour et demande de ce fait une réduction de son temps de travail hebdomadaire.

Dans l'attente de la reprise d'un agent titulaire en congé longue durée, les heures de surveillance ainsi supprimées seront confiées à un agent non titulaire remplaçant.

Le comité technique paritaire s'est prononcé favorablement lors de sa séance du 24 mars 2011.

Il est proposé au conseil municipal de :

- supprimer le poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe à temps incomplet à hauteur de 26,80h hebdomadaires annualisées,
- créer un poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe à temps incomplet à hauteur de 20,50h hebdomadaires annualisées.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

La délibération suivante n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour dans les temps, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur son rajout. Les membres présents, à l'unanimité, se prononcent favorablement à son inscription.

DELIBERATION N°15: THÉÂTRE SAINT-MARTIN: MODALITÉS D'ENCAISSEMENT ET DE FACTURATION DU SPECTACLE.

Rapporteur: Marie-Thérèse CARRET

L'association « Le Théâtre Saint-Martin » présentera le 13 mai prochain son spectacle intitulé « Aimez-vous les viennoiseries aux fruits rouges » à Chuzelles. Les entrées étant réglées par les administrés principalement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, il y a lieu d'encaisser les recettes au compte 7062.

La dépense sera imputée au compte 6232.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

La délibération suivante n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour dans les temps, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur son rajout. Les membres présents, à l'unanimité, se prononcent favorablement à son inscription.

DELIBERATION N°16: APPEL A PROJET POUR UN OPERATEUR IMMOBILIER EN VUE DE LA CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL NU

Rapporteur: Gilles GAVIOT-BLANC

La commune est propriétaire de la parcelle A 1138 située en centre village à proximité de la salle communale du Mille Club, d'une superficie de 23 400 m² répertoriée en zone 2Na. La modification du POS en cours a pour objectif le classement de cette parcelle en zone NA indiquée.

La commune souhaite accroître et diversifier l'offre de logements sur son territoire, ce pour répondre aux objectifs du Programme Local de l'Habitat piloté par la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Le Programme proposé devra répondre également aux préconisations du schéma de cohérence territoriale (SCOT) des Rives du Rhône arrêté en Décembre 2010.

Dans ce cadre-là, il est envisagé de lancer un appel à projets pour la vente de la parcelle citée ci-dessus à un opérateur immobilier en vue de la construction de logements.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la procédure. Un cahier des charges est en cours de rédaction pour l'appel à projet correspondant. Des délibérations seront proposées ultérieurement à l'issue du choix de l'opérateur pour les missions suivantes.

Après délibération, les membres présents, à l'unanimité, prennent acte du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Maire

Marielle MOREL

Erratum: Mr Hubert JANIN était présent lors du conseil municipal du 2 février 2011, et a été malencontreusement oublié dans la liste des présents sur le compte rendu diffusé dans notre bulletin précédent.



COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

LES TRAVAUX

Construction du bâtiment technique et du restaurant scolaire :

Les travaux continuent activement : les fondations et terrassement sont faits, les élévations du rez-de-chaussée sont pratiquement terminées et nous pouvons ainsi voir l'emprise du bâtiment et son insertion dans le site. Après la mise en place des planchers en béton armé, le restaurant scolaire, situé au niveau du terrain de l'école, va pouvoir prendre forme. Le calendrier prévisionnel est respecté.

Appel à Projets :

La commune lance un appel à projets pour la construction de logements sur le terrain situé en dessus du Mille Club. Un cahier des charges a été rédigé et prévoit une cinquantaine de logements, dont 20 à loyers abordables. Ce projet doit proposer une mixité sociale et répondre au Programme Local de l'Habitat de la CAPV et être conforme également aux directives du SCOT.

A VOS AGENDAS

Urbanisme

La révision du PLU est dans sa deuxième phase : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. La rédaction de ce document se termine, une réunion publique est prévue le mercredi 29 Juin à 19h00 au Mille Club.

Sécurité dans le village

Le dossier est en cours de finalisation, comme convenu, une réunion de présentation du projet sera faite lors d'une réunion publique le mercredi 29 juin à 20h00 au Mille Club.

EN BREF

Aménagement : Le dossier des travaux de la route des Martinières est en cours de validation à la CAPV. Il a été inscrit au budget 2011.

Assainissement : Le zonage d'assainissement sur Chuzelles est en cours d'étude, parallèlement au PLU. Il permettra de définir les zones éligibles au réseau collectif d'eaux usées ainsi que les priorités de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif (SPANC) ;

Sécurité : Un stop sera installé prochainement sur la sortie du chemin de la combe côté RD36, afin d'améliorer la sécurité de cette intersection ;

Entretien voirie : le programme a été validé pour 2011 : route du Moulin, route du Cloutrier, route des Serpaizières ;

CG38 : Une réunion est programmée avec Erwan Binet (conseiller général) pour étudier les dossiers en cours avec le conseil général. Seront abordés, la sécurité de la RD123 (les rives de la Sévenne), les aménagements piétons le long de la RD123 (vers le stade), le carrefour de la croix de Tourmente

⇒ NE PAS OUBLIER !

Urbanisme : le code de l'urbanisme, qui bien entendu s'applique à Chuzelles, précise les constructions ou travaux qui doivent faire l'objet d'un dossier d'A.D.S. (Autorisation Droit des Sols). Les projets doivent être compatibles avec le règlement du P.O.S. en cours. Les demandes sont à formuler auprès de la Mairie. Dans l'intérêt général, nous vous rappelons qu'il est indispensable de se conformer à ces règles.



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

PRESENTATION DE LA MOSAÏQUE



C'est sous un soleil radieux que vendredi 22 avril, le résultat de deux ans de travail des enfants de l'école élémentaire a été présenté au public. C'est une superbe mosaïque qui orne désormais la façade du bâtiment scolaire. Elle a été réalisée avec l'aide de Mme Renée Antoine, mosaïste, en collaboration avec le musée de Saint Romain en Gal.

SPECTACLE

"J'ai avalé un pépin", tel était le titre du spectacle très apprécié des enfants de l'école maternelle, offert par la mairie le 8 avril 2011.



ATTENTION

Les pré-inscriptions pour la petite section de l'école maternelle **sont toujours possibles** auprès du secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Se munir :

- du carnet de santé de l'enfant,
- du livret de famille,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES » **& COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

C'est toujours avec le même plaisir que le 27 mars dernier la municipalité et les membres du CCAS ont accueilli nos aînés lors du traditionnel repas annuel qui se tenait au Mille Club.



Pas moins de 83 repas servis dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.



Nous avons cependant regretté l'absence de Mme Claudia ABATTU, retenue par une mauvaise chute. Un bouquet spécial lui était réservé pour célébrer ce 27 mars, son 92^{ème} anniversaire et c'est donc à sa fille, venue tout spécialement, qu'il a été remis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



CONTACTS

Assistante sociale de secteur
Responsable ADMR à Chuzelles
Correspondant AFIPAEIM
Adjoint affaires sociales
(mairie)

Mme JURDIC tel 04 78 79 00 10
Mme BAUDOUX tel 04 74 57 95 62
Mr FRANCE tel 04 74 57 90 73
Mr ALLARD tel 04 74 57 90 97

Mairie - 38200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08
e-mail : mairie@mairie-chuzelles.fr
Site Internet : www.mairie-chuzelles.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30
Mercredi : 10h00 - 11h30
Vendredi : 16h00 - 19h00



INFORMATION CAPV : LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : AGISSONS!

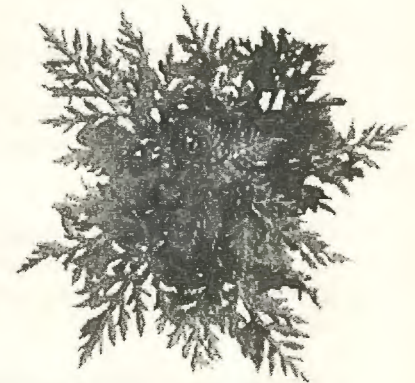
L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante allergisante très présente en Rhône Alpes. Son pollen, agressif, est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, **entraînant conjonctivite, rhinite et asthme.**

C'est une plante pionnière qui peut s'adapter à presque tous les milieux et tous types de sol. C'est ainsi qu'on la trouve dans des milieux aussi variés que les cultures, les jardins, les surfaces fraîchement ensemencées, les chantiers, les bords de route, les lits de rivière, les décombres, les friches urbaines, ...etc.

La prise de conscience progressive de la dangerosité de son pollen au cours des 20 dernières années a induit un changement de statut : de simple mauvaise herbe concurrentielle en culture, **elle est devenue un problème de santé publique.** Privés, associations, collectivités territoriales, administrations ont pris et prennent encore de multiples initiatives pour la contrôler : des mesures réglementaires ont été produites, notamment des arrêtés préfectoraux spécifiques de lutte obligatoire dans les différents départements concernés depuis le début des années 2000 (en Isère, arrêté n°2000-1572 et n°2009-02370). Elle est maintenant inscrite au Plan National Santé Environnement.

COMMENT LA RECONNAITRE?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence. Elle peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées, d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet août, regroupées en épis vert jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen. La formation des graines se fait principalement en octobre ; puis la plante meurt.



QUI EST RESPONSABLE?

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics,
- les propriétaires privés sur leurs parcelles,
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers,
- les agriculteurs sur les terrains agricoles...etc.

QUAND ET COMMENT INTERVENIR?

Pour éviter la production de pollen, limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, avant le fin de la 1ère dizaine d'août :**

- Sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé).
- Sur de grandes surfaces, la meilleure technique de lutte est la végétalisation des sols car la fermeture du milieu limite son développement. Si un couvert est déjà existant, alors il faut faucher ou broyer.
- Sur les terrains agricoles, différentes techniques de lutte existent suivant la qualité de la parcelle : si la parcelle est implantée avec une culture de printemps de type maïs ou tournesol ou si c'est un chaume (après récolte d'une céréale de type blé, orge ou colza). Une plaquette récapitulant ces techniques de lutte en milieu agricole est disponible auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

ViennAgglo (Communauté d'Agglomération du Pays Viennois) en lien avec les communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère mettent en place un certain nombre d'actions pour réduire l'infestation par l'ambroisie. Un réseau de référents élus et agriculteurs a été mis en place, avec pour chaque commune, une ou 2 personnes identifiées sur cette thématique. Cette proximité et cette mobilisation (agriculteurs, élus) permettent d'améliorer globalement la situation sur le territoire de la CAPV.

TOUT LE MONDE EST CONCERNE ET DOIT INTERVENIR A SON NIVEAU!

Pour plus d'informations : site www.ambrosie.info ou votre mairie au 04 74 57 90 97 ou la Chambre d'Agriculture de l'Isère au 04 74 83 25 03.

QUEL CADRE DE VIE EN 2030 SUR LES RIVES DU RHONE ? DONNEZ-VOTRE AVIS !

Les règles du jeu pour le développement durable de votre territoire sont en passe d'être fixées.

Habitat, déplacements, développement urbain, économie, environnement... le Scot aborde toutes les questions de votre quotidien pour les vingt prochaines années.

Venez donner votre avis, poser vos questions, vous exprimer lors de l'enquête publique.

Elle aura lieu du 16 mai au 24 juin 2011.

L'occasion pour tout le monde de s'exprimer

Avant d'être approuvé, et applicable sur le territoire, le Scot doit encore répondre à une étape : l'enquête publique.

Elle est l'occasion, pour tout le monde, de s'exprimer sur ce projet qui détermine à horizon 2030 les grandes orientations pour un aménagement durable du territoire.

Une quinzaine de permanences seront tenues sur le territoire, dont quatre sur la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Un commissaire enquêteur sera là pour recueillir vos remarques.

Le dossier d'enquête est mis à disposition du public dans toutes les mairies du territoire.

PRATIQUE :

Une permanence en mairie de :
Estrablin le mardi 31 mai, de 9h30 à 12h00

Une permanence en mairie de :
Chasse sur Rhône le jeudi 9 juin, de 9h30 à 12h00

Deux permanences au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois à Vienne :
Le mardi 17 mai, de 9h30 à 12h00 et le vendredi 24 juin, de 13h00 à 15h30



Le territoire des Rives du Rhône, Chiffres clés :

- 80 communes
- 5 intercommunalités

(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois ; Communautés de Communes : du Pays Roussillonais, de la Région de Condrieu, du Pilat Rhodanien, de Rhône Valloire et la commune de Sainte Colombes) :

- Près de 170 000 habitants
- Près de 1 000 km²

« Le SCoT, qu'est-ce que c'est ? »
C'est un document d'urbanisme qui va s'appliquer aux 80 communes pour encadrer et harmoniser, sur les 20 ans à venir, les politiques de l'habitat, du développement économique et commercial, des transports, de l'environnement...
Il est porté par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.scot-rivesdurhone.com Notre site web pour s'informer, télécharger des documents, et poser ses questions



PÊLE- MÊLE

LA GENDARMERIE RECRUTE



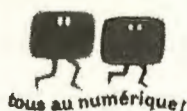
En 2011, pas moins de 7000 postes de gendarmes adjoints et 2500 postes de sous-officiers sont ouverts aux jeunes.

Avec ou sans baccalauréat, après un test de sélection d'une demi-journée à Bron, les candidats intègrent une école de formation de gendarme adjoint volontaire (GAV), à l'issue de laquelle ils seront affectés en gendarmerie. Ils ont ensuite la possibilité de devenir sous-officier de gendarmerie avec un nouveau concours interne basé sur les connaissances professionnelles.

Renseignement auprès du gendarme Philippe SIMONIN, référent recrutement, en mairie de Vienne, tous les mercredi matin de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous, dans les mairies locales, au 06 07 28 55 85.

« ... on recherche des gens motivés, entreprenants et qui ont le goût de l'aventure... »

TOUS AU NUMERIQUE ERRATUM



Pour le passage au « tout numérique », le département de l'Isère a été scindé en deux et pour ce qui nous concerne, en Isère Rhodanienne, c'est la date du 15 juin 2011 qu'il faut retenir.

Les possesseurs d'antenne râteau devront adapter leur installation d'ici cette date. Afin d'aider les personnes concernées dans cette démarche, le Groupement d'Intérêt Public "France Télé Numérique" a été créé.

Contact : du lundi au samedi de 8h00 à 21h00 au 0970 818 818 (prix d'un appel local)
Site : www.tousaunumerique.fr

Une information mobile est prévue le 18 mai à Communay, parking des Magnolias, de 7h00 à 14h00

INFO ENERGIE



L'Association pour une Gestion Durable de l'Energie propose des conseils gratuits sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, au téléphone ou à l'occasion de permanences gratuites assurées par ses experts.

Sans rendez-vous, du lundi au vendredi au 04 76 23 53 50, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Sur rendez vous lors de permanences décentralisées sur les communes de l'Isère. Liste à consulter sur le site www.ageden.org

NOUVEL ENTREPRENEUR

musicomômes



La musique à la portée des tout-petits, avec Brigitte DUHAU :

- Des jardins musicaux pour les 3 à 5 ans
- La découverte de la musique pour les 6 à 8 ans
- L'éveil instrumental à partir de 6 ans.

Renseignement au 04 74 56 65 62 ou 06 17 09 64 17

e.mail : musicomomes.brigitteuhau@orange.fr

Dépliant en mairie



INFORMATIONS SPORTIVES

➤ Horaires d'été du mini golf de Vilette de Vienne:



Un mini golf est à votre disposition dans le parc de la piscine de Vilette de Vienne :

DU 23 JUIN AU 21 AOUT 2011 :

- ❖ De 10 heures à 19 heures du lundi au samedi
- ❖ De 10 heures 30 à 18 heures le dimanche

TARIFS :

- ❖ 1 € les enfants et 2 € les adultes
- ❖ Caution demandée : 20.00 € pour la location du matériel

➤ Horaires d'été de la piscine de Vilette de Vienne :



La piscine de Vilette de Vienne est ouverte au public du 25 juin au 21 août 2011 aux horaires suivants :

- ❖ Du lundi au samedi : 11 H 30 à 19 H 15
- ❖ Dimanche : 10 H 30 à 18 H 45

TARIFS AU 1ER JUILLET 2010 :

- ❖ Enfants (de 4 à – de 14 ans) : 3.20 € (carte 10 entrées : 22 €)
 - ❖ Adultes : 4.20 € (carte de 10 entrées : 34 €)
- (Chèque à l'ordre du Trésor Public ou paiement par carte bleue)

➤ Agenda sportif en Pays Viennois :



Quelques rendez vous sportifs incontournables avant l'été :

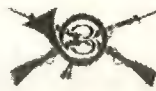
- ❖ Dimanche 15 mai : Randonnée à Seyssuel
- ❖ Dimanche 15 mai : découverte de marche nordique à Eyzin Pinet
- ❖ Dimanche 15 mai ; découverte du patrimoine de Vienne à vélo
- ❖ Samedi 21 mai : ballade nocturne à Saint Sorlin de Vienne
- ❖ Samedi 28 mai : 6^{ème} marche nocturne à Eyzin Pinet
- ❖ Samedi 4 et dimanche 5 juin : Tournoi de football jeunes à Chuzelles
- ❖ Dimanche 12 juin : ballade photographique à Jardin
- ❖ Samedi 18 juin : randonnée VTT familiale à Eyzin Pinet
- ❖ Samedi 18 et dimanche 19 juin : joutes nautiques à Chasse sur Rhône

➤ Boules et pétanque en Pays Viennois :



Concours de boules et de pétanque répertoriés dans le Pays Viennois :

- ❖ Vendredi 20 mai : à Moidieu Détourbe
- ❖ Dimanche 22 mai à Reventin Vaugris
- ❖ Vendredi 27 mai à Eyzin Pinet et à Moidieu Détourbe
- ❖ Jeudi 2 juin à Chuzelles de 14 h à 21 h
- ❖ Vendredi 3 juin à Eyzin Pinet
- ❖ Samedi 4 juin à Estrablin
- ❖ Dimanche 5 juin à Vilette de Vienne (Boule lyonnaise) à 13 h 30
- ❖ Vendredi 10 juin à Seyssuel à 19 h et à Moidieu Détourbe
- ❖ Lundi 13 juin à Septème
- ❖ Vendredi 17 juin à Moidieu Détourbe
- ❖ Du 21 au 22 juin : championnat de France de boules à Moidieu



"ça se passe à... CHUZELLES"



Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
DIMANCHE 15 MAI	VIDE GRENIER SOU DES ECOLES	7 H 00	AIRE PIQUE NIQUE
VENDREDI 27 MAI	ASSEMBLEE GENERALE ACCA	20 H 00	MILLE CLUB
LUNDI 30 MAI	DON DU SANG	16 H - 19 H	MILLE CLUB
JEUDI 2 JUIN	CHALLENGE PREVITALI ABC BOULES	13 H 30	BOULODROME
SAMEDI 4 JUIN DIMANCHE 5 JUIN	TOURNOI DE FOOTBALL FC SEVENNE	9 H - 18H	STADE
DIMANCHE 5 JUIN	RALLYE AFR	8 H 30	CHAPELLE SAINT MAXIME
MARDI 7 JUIN	FINALE CHALLENGE PREVITALI ABC BOULES	17 H 30	BOULODROME
MERCREDI 15 JUIN	ASSEMBLEE GENERALE FC SEVENNE	19 H 00	MILLE CLUB
VENDREDI 17 JUIN	TOURNOI DE FOOTBALL FC SEVENNE	18 H - 24 H	STADE
VENDREDI 24 JUIN	KERMESSE SOU DES ECOLES	17 H 00	ECOLE ELEMENTAIRE
VENDREDI 24 JUIN	INTERVILLAGES CHUZELLES -SEYSSUEL ABC BOULES	16 H00	BOULODROME
SAMEDI 25 JUIN	CLASSE EN 1	18 H 00	MILLE CLUB
JEUDI 7 JUILLET	CHALLENGE EDMOND FOREST ABC BOULES	14 H 00	BOULODROME

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

CHORALE "La Clé des Chants"

C'est la Clé des champs qu'il fallait prendre, c'est la Clé des Chants qu'il fallait entendre.... Ce vendredi 15 avril en l'église de Chuzelles, "le Printemps est arrivé" ainsi que "le Chant des Oyseaux", les deux premières pièces chantées par la Chorale La Clé des Chants. Le long travail de l'automne et de l'hiver s'est donc concrétisé par l'habituel concert de printemps. La Chorale accueillait cette année la Chorale Choral'Hien de Biol, autre village de l'Isère, qui nous avait reçu l'an dernier.

Un fidèle public était encore présent pour soutenir les efforts des choristes. La soirée s'est poursuivie par un vin d'honneur et terminée entre choristes par un casse-croûte de l'amitié préparé par les choristes de Chuzelles.

Si vous n'avez pas pu encore entendre la Chorale de Chuzelles, rien n'est perdu elle se produira à Communay le 25 juin prochain. Mais il est aussi possible de joindre votre voix à la nôtre en venant nous rejoindre pour des moments de travail, de rires, d'amitié et de convivialité.

ECOLE DE MUSIQUE de SEYSSUEL-CHUZELLES COLLECTION PRINTEMPS/ETE 2011



Le 2 avril dernier, nous avons fêté l'arrivée du printemps par un concert très réussi avec un programme riche et original.

Notre invitée, L'Harmonie de Seyssuel a participé à la mise en scène par le prêt de ses lumières et nous a joué deux morceaux. Exceptionnellement et au pied levé, elle a renforcé « la petite Harmonie », atelier créé cette année (cours le vendredi), pour lui permettre de jouer au complet.

Cette année, un autre atelier a vu le jour : la Chorale (cours le mercredi). Les élèves ne se contentent pas de chanter, ils miment les paroles : ils nous ont fait mourir de rire avec « Monsieur Je m'en fous ». A ce jour, elle compte dix élèves et nous espérons que leur prestation donnera envie à d'autres élèves de les rejoindre l'année prochaine.

Une des classes qui a pris en puissance cette année est la Batterie. Elle nous a étonnés avec son ensemble de percussions original et de qualité.

Et bien sûr, le concert s'est clôturé sur l'atelier star de notre Ecole : l'atelier Jazz. Les élèves en plus de jouer des morceaux connus sont devenus compositeur interprètes de leurs propres morceaux et ils sont épatants par leur présence sur scène.

Cette année musicale se finira par l'Audition d'Été qui aura lieu le mercredi 22 Juin dans la cour de la maison Trémeau. Après l'audition, un apéritif sera offert. Ce sera l'occasion de préparer l'année suivante en réalisant les pré-inscriptions. Les instruments proposés en cours particuliers d'instruments sont : guitare, guitare basse, saxo, piano, flûte, batterie, trompette, piano jazz, clarinette. Si le nombre d'inscrits est suffisant, une classe de violon devrait voir le jour. La formation musicale est assurée dès 5 ans avec la classe d'Eveil. Et bien sûr, les ateliers musicaux permettront aux élèves de pratiquer la musique de manière collective.

Où nous joindre ?

Mail : ecole.musique.seychu@free.fr - Blog : <http://seyssuelmusique.canalblog.com>

Présidente : Stéphanie Ceaglio 06 15 34 43 31

CLASSES EN 1

FETE DE LA MUSIQUE (Rock, Harmonies, chorales,)

FEU DE LA SAINT JEAN

SAMEDI 25 JUIN A PARTIR de 18h00
Au Mille Club

BUFFET

BUVETTE

Les classards désireux de participer à l'organisation de cette manifestation sont invités à une réunion le Lundi 16 Mai à 20h30 aux Poletières. Les personnes qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette réunion préparatoire pourront s'inscrire en laissant leurs coordonnées soit sur la boîte courrier électronique « classesen1chuzelles@orange.fr » soit par courrier adressé en mairie « à l'attention des classes en 1 ».

A bientôt.



souecoles.chuzelles@free.fr

CARAMENTRAN

C'est le 26 mars dernier que le Sou des écoles a organisé son traditionnel Caramentran. Les enfants du village déguisés et accompagnés de leurs parents étaient invités à défiler dans Chuzelles. Une fois n'est pas coutume, c'est sous un beau soleil qu'ils ont pu lancer des confettis et qu'a été brûlé M. Hiver, confectionné par les enfants de la garderie scolaire. Cette manifestation conviviale fut conclue en fin de matinée par le tirage au sort de notre tombola.



Contact : souecoles.chuzelles@free.fr

**A NOTER SUR
VOS AGENDAS**

CHUZELLES



MERCREDI 13 JUILLET



FEUX D'ARTIFICE

REPAS et BAL CHAMPETRE

manifestation organisée par le Football Club la Sévenne

DIMANCHE 5 JUIN 2011

RALLYE CHAMPETRE



MARCHE & VTT



8h30 : départ du rallye (Chapelle Saint Maxime)

13h00 : repas champêtre (aire de pique-nique)

réservations pour le repas avant le 30 mai 2011

Renée PRAS ☎ : 04-74-57-92-45



FOOTBALL CLUB LA SEVENNE

(<http://www.fcsevenne.fr>)

Nos prochaines manifestations

04-06: tournoi U7-U9 à CHUZELLES

05-06: tournoi U11-U13 à CHUZELLES

15-06: assemblée générale à 19h00 au Mille-Club à CHUZELLES

Les prochains matches

Avant les trois dernières journées de championnat l'équipe fanion en promotion d'excellence est leader de son groupe. Les trois derniers matches vont être décisifs pour l'accession en excellence.

Venez nombreux encourager nos équipes pour le dernier match à domicile le dimanche 29 mai au stade de Vilette de Vienne

13h00: FCS 2 – CHAPONOST

15h00: FCS 1 – VILLEFONTAINE



RUGBY CLUB DE LA SEVENNE



BRAVO aux jeunes du R.V.R!

Victoire des Cadets face à la sélection de Lombardie et seconde place des Minimes face à l'équipe nationale de Géorgie.



20 pays des 5 continents présents.

Sous le parrainage de Didier RETIER, entraîneur de l'équipe de France.

Un échange des cultures sur le stade de Luzinay, avec l'accueil dans les familles des joueurs sud africains, et l'hébergement au stade de grands jeux des joueurs belges.

Merci à toutes et tous les bénévoles, merci à toutes et tous les supporters !

**Beaucoup d'émotions, de partage et d'esprit rugbystique :
une aventure humaine sans comparaison !**

Concours des maisons fleuries



PARTICIPANTS 2010

Mesdames et Messieurs AVALLET Danièle, BARRALON Danielle, BELLON Jeannine, BERTOCHÉ Christian, BOUCHER Pierre, BRUN Antoine, CARRET Michel, DIGONNET Nicole, ESCOFFIER Raymond, FAURE Maurice, FOREST Albert, GARCIA Daniel, GAYVALLET Daniel, LEYSIN Raymond, MAS Marcel, MEYER Marc, NORMAND Pascal, PALIN Henri, PRAS Georges, PRAS Marcel, REGAL Joseph, THENOZ Christine, et VENDEVILLE Marie-Noëlle (coup de cœur de la commission).

AGENDA de l'été

CARAVAN'JAZZ

5 juillet 2011

Villette de Vienne

FEUX D'ARTIFICE

13 juillet 2011

STADE

CINE ETE

25 juillet 2011

Parking 1000 CLUB

Bulletin tiré à 840 exemplaires
Et distribué dans chaque foyer de Chuzelles
N°112 – dépôt légal MAI 2011